

DÉPARTEMENT
CORREZE
CANTON
TULLE
COMMUNE
TULLE

Secrétariat Général
DL/SC

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation du contrat n°56-008254 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une nacelle télescopique VL 14-16 M le 24 juillet 2026

Le Maire - Adjoint aux Finances et aux Affaires Générales,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté n°56 du 3 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, deuxième adjointe,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une nacelle télescopique VL 14-16 M le 24 juillet 2026 pour les besoins des Services Techniques,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu le contrat de location n°56-008254 afférent,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve le contrat n°56-008254 souscrit avec Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location du 24 juillet 2026 d'une nacelle télescopique VL 14-16 M, n°35744 SCORPION 1490 - N° de série VWASXTF24K7229853 - immatriculée FN 980 NC - pour les besoins des Services Techniques de la collectivité.
Le montant total de cette location s'élève à 143,30 € HT soit 171,96 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,
Compte : 613588 - Code : CTM/ESPAVE

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



TULLE, le 23 juillet 2026

Le Maire-Adjoint,

Marie-Pierre NAVES-LAUBY

Transmis au contrôle de légalité le : 23 JUL. 2026
Date et Ref. de l'accusé de réception : 23 JUL. 2026
A.D. 143-230426

Établi par **Gwenael Quinzin**

Rn89
19000 TULLE - FR
Tél : 05 55 20 94 94
Email : agence.tulle@regisloc.fr

Contact :
Chantier : **MAIRIE DE TULLE**
10 RUE FELIX VIDALIN
19012 TULLE CEDEX

MAIRIE DE TULLE
10 RUE FELIX VIDALIN

19012 TULLE CEDEX
Contact :

Date	N° Client	Fol
23/07/2026	48072	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
	Location du 24/07/2026 au 24/07/2026						
1	NACELLE TELES VL 14-16M N° 35744 SCORPION 1490, N° Série VWASXTF24K7229853, N° Immat FN 980 NC Franchise 8 HR /Jour, 25.00€ / HR supp Compteur départ 2452 HR Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 128.00€ Prix / J de 21 J à infini : 100.00€ Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition	Jour	128,00		128,00	J:1	128,00
1	- COMPTEUR KMS Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition - Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire - Permis obligatoire - Gagner du temps avec notre service nettoyage (à partir de 50€ HT)	Comm.					0,00

A compter du 01/02/2026 nos CGL changent. Vous acceptez nos CGL présentes au verso de ce document, sur www.regisloc.fr et en agences

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Veuillez signer et retourner la présente reservation pour acceptation.

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date **23 10 7 2026**

TOTAL HT 143,30 €

dont ECO PART. 2,50 €

MONTANT TVA 28,66 €

TOTAL TTC 171,96 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15

Siège Social: CS30279 76305 Sotteville les Rouen - RCS Rouen 305 024 515 - N° TVA 204 204 204
Banque: BNP Rouen IBAN fr76 3000 4024 7900 1000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000
contact@regisloc.fr - www.regisloc.fr

Transmis au Contrôle de Légalité le : **23 JUL. 2026**
Date et Réf. de l'accusé de réception : **23 JUL. 2026**

AD143-23071626

Établi par **Gwenael Quinzin**

Rn89
 19000 TULLE - FR
 Tél : 05 55 20 94 94
 Email : agence.tulle@regisloc.fr

Contact / Tél :
 Chantier : **MAIRIE DE TULLE**
 10 RUE FELIX VIDALIN
 19012 TULLE CEDEX

MAIRIE DE TULLE
 10 RUE FELIX VIDALIN
 19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol				
23/07/2026	48072	56-008254	EN ATTENTE BC	1/ 1				
Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €	
Location du 24/07/2026 au 24/07/2026								
1	NACELLE TELES VL 14-16M N° 35744 SCORPION 1490, N° Série VWASXTF24K7229853, N° Immat FN 980 NC Franchise 8 HR /Jour, 25.00€ / HR supp Compteur départ 2452 HR	Jour	128,00		128,00	J:1	128,00	
	<i>Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition</i>						12,80	
1	- COMPTEUR KMS N° CPKM35744 N° Série VWASXTF24K72298530.70€ / KM supp Compteur départ 70436 KM						0,00	
	<i>Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition</i>							
	- Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire	Comm.						
	- Permis obligatoire	Comm.						
	- Gagner du temps avec notre service nettoyage (à partir de 50€ HT)	Comm.						

A compter du 01/02/2026 nos CGL changent. Vous acceptez nos CGL présentes au verso de ce document, sur www.regisloc.fr et en agences

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation.

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date / /

TOTAL HT 143,30 €
 dont ECO PART. 2,50 €

MONTANT TVA 28,66 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15

TOTAL TTC 171,96 €